

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00125 Numéro SIREN : 322 463 837 Nom ou dénomination : VIERZON - DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2018 sous le numéro de dépôt 3960

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIERZON DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		RUE DU MOUTON 18100 VIERZON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 2 4 6 3 8 3 7 0 0 0 1 1		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 494	AG	35 494	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	723 763	AO	291 593	432 170
		Constructions	AP	10 465 297	AQ	5 716 095	4 749 202
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 959 586	AS	2 287 365	672 221
		Autres immobilisations corporelles	AT	231 089	AU	201 325	29 763
		Immobilisations en cours	AV	67 243	AW		67 243
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	702 843	BE		702 843
		Prêts	BF	28 866	BG		28 866
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	15 214 186	BK	8 531 874	6 682 312
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT	4 234 881	BU	73 871	4 161 010
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	327 922	BY	6 430	321 492
		Autres créances (3)	BZ	2 334 239	CA		2 334 239
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	1 034 790	CG		1 034 790
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 323	CI		28 323
	TOTAL (III)	CJ	7 960 155	CK	80 301	7 879 854	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	23 174 342	IA	8 612 175	14 562 166	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	28 866	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			
Immobilisations :							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIERZON DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	5 148 556	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	762 790	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	492 975	
	TOTAL (I)		DL	6 448 322	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	8 311	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	8 311	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 581 055	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	12 530	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 817 276	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 508 230	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	186 440	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	8 105 533		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	14 562 166		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 890 943	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	466 707	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VIERZON DISTRIBUTION</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	42 172 023	FB		FC	42 172 023	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	3 898 995	FE		FF	3 898 995	
		FG	683 122	FH		FI	683 122	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	46 754 141	FK		FL	46 754 141	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	156 908	
	Autres produits (1) (11)					FQ	194 842	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 105 892
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 243 023	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(225 171)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	103 097	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 548 574	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	685 048	
	Salaires et traitements*					FY	3 691 991	
	Charges sociales (10)					FZ	1 136 974	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	740 564
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	80 301
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 090	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	46 015 495	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 090 396	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	33 173	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	440	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	33 613	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	39 305	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	39 305	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 691)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 084 704	

Désignation de l'entreprise		SAS VIERZON DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 716		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	100 381		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	2 301		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	109 399		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 890		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	21 618		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	43 809		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	70 318		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	39 081		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	173 553		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	187 442		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	47 248 905		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	46 486 114		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	762 790		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	42 246	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 020	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	47 904	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	72 532	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N		
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 14 562 167 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 762 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 6 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 208 241 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494			35 494
Immobilisations incorporelles	35 494			35 494
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	6 785 292			6 785 292
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 683 404		3 398	3 680 006
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 964 708	72 180	77 301	2 959 587
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	219 434	11 725	8 431	222 728
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 600	59 644		67 244
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 392 563	143 549	89 130	14 446 982
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	616 768	102 485	16 410	702 843
- Prêts et autres immobilisations financières	25 216	12 370	8 719	28 867
Immobilisations financières	641 984	114 855	25 129	731 710
ACTIF IMMOBILISE	15 070 041	258 404	114 259	15 214 186

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 224	2 270		35 494
Immobilisations incorporelles	33 224	2 270		35 494
- Terrains	260 594	31 000		291 594
- Constructions sur sol propre	2 899 380	269 023		3 168 403
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 348 689	202 402	3 398	2 547 692
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 135 138	224 320	72 092	2 287 365
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 844	11 551	8 431	192 964
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 842 006	738 294	83 921	8 496 380
ACTIF IMMOBILISE	7 875 231	740 564	83 921	8 531 874

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 719 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	28 867	28 867	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	327 922	327 922	
Autres	2 334 239	2 334 239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 323	28 323	
Total	2 719 351	2 719 351	
Prêts accordés en cours d'exercice	12 370		
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 719		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etabli	4 200
Frs avoirs a recevoir	17 328
Reversements centrale a recevoir	167 700
Etat - produits à recevoir	13 005
Associés intérêts courus à recevoir	371
Total	202 604

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	459 778	35 498	2 301	492 975
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	459 778	35 498	2 301	492 975
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		35 498	2 301	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		8 311			8 311
Total		8 311			8 311
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		8 311			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 105 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	466 708	466 708		
- à plus de 1 an à l'origine	2 114 348	950 930	1 156 379	7 039
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 817 277	3 817 277		
Dettes fiscales et sociales	1 508 231	1 457 059		51 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	187 471	187 471		
Produits constatés d'avance				
Total	8 105 534	6 890 944	1 156 379	58 211
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	254 131			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	972 675			
(**) Dont envers les associés	1 030			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 113 048	2 113 048	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 113 048	2 113 048	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gdf a payer	1 408
Achats a payer	50 923
Cotisation centrale a pay	115 388
S/traittance a payer	3 970
Charges locatives à payer	5 028
Maintenance a payer	266
Frais etudes a payer	1 808
Frais semin.conf.a payer	120
Interim a payer	19 650
Honoraires a payer	36 180
Publicite a payer	38 028
Frais bancaires à payer	4 016
Cotisations a payer	73 200
Droits d auteurs a payer	1 200
Int.s/emprunt a payer	1 300
Int.bancaire courus a pay	517
Associés interets courus à payer	1 020
Dettes prov.c.p	168 771
Primes a payer	175 000
Participation des salarié	51 172
Interessement	122 381
Format.prof.continue	46 027
Participat.construct°	16 612
Taxe apprentis.a payer	24 272
Taxe handicapé a payer	13 859
Organic a payer	45 164
Taxe additionnelle	93 120
Charges s/c.p	70 540
Charges s/salaires prov.	70 000
Autres taxes a payer	9 870
Total	1 260 811

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf prime fixe	1 572		
Marchandises d avance	45		
Sous traitance d avance	3 616		
Locations mob.d avance	4 156		
Maintenance d avance	3 647		
Assurance d avance	1 978		
Pub longue duree avance	13 309		
Total	28 323		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 898 995		3 898 995
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	42 172 023		42 172 023
Produits des activités annexes	683 123		683 123
TOTAL	46 754 141		46 754 141

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 020 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Fusion Issylec / Galec	16 410	97 382
Amortissements dérogatoires	35 498	2 301
Provision pour litige prudhommal	8 311	
Cession/Rebutis immobilisations	5 209	3 000
Apurement dettes/créances antér.	1 500	3 987
Ecart de réglemets	3 391	2 729
TOTAL	70 319	109 399

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	762 791
+ Impôts sur les bénéfices	187 442
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	950 233
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	33 197
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	983 430

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 084 705	268 647	816 058
+ Résultat exceptionnel	39 081	-13 843	52 924
- Participations des salariés	173 553	67 362	106 191
Résultat comptable	950 233	187 442	762 791
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 59 870 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	492 975
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	492 975
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	279 154
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	279 154
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	59 870
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :

- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille)

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 135 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	116	
Ouvriers		
Total	135	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnements</i>	13 430 256
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	449
Avals et cautions	13 430 705
Engagements en matière de pensions	173 199
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 603 904
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 199 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

VIERZON DISTRIBUTION
SAS au capital de 40 000 €uros

ZAC de l'Augevinière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

322 463 837 RCS BOURGES

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
39400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statutaire Premium

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2017

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS VIERZON DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 30 mai 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. BOUVARD', written over the printed name.

 Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 494	35 494		2 270
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	723 764	291 594	432 170	463 170
Constructions	10 465 298	5 716 095	4 749 203	5 220 627
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 959 587	2 287 365	672 222	829 570
Autres immobilisations corporelles	231 089	201 326	29 764	29 590
Immobilisations corporelles en cours	67 244		67 244	7 600
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	702 843		702 843	616 768
Prêts	28 867		28 867	25 216
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 214 186	8 531 874	6 682 312	7 194 810
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 234 881	73 871	4 161 010	3 929 294
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	327 922	6 430	321 492	329 839
Autres créances	2 334 239		2 334 239	1 981 104
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 034 791		1 034 791	1 455 111
Charges constatées d'avance (3)	28 323		28 323	48 364
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 960 156	80 301	7 879 855	7 743 712
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 174 342	8 612 175	14 562 167	14 938 523
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			28 867	6 250
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 148 556	4 777 427
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	762 791	696 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	492 975	459 778
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 448 322	5 977 334
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	8 311	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 311	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 581 056	2 883 298
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 530	26 467
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 817 277	4 227 561
Dettes fiscales et sociales	1 508 231	1 632 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	186 441	191 175
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	8 105 534	8 961 188
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 562 167	14 938 523
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 214 590	2 038 671
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 890 944	6 922 517
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	466 708	50 806
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	42 172 023	42 535 812
Production vendue (biens)	3 898 995	4 039 942
Production vendue (services)	683 123	802 902
Chiffre d'affaires net	46 754 141	47 378 656
<i>Dont à l'exportation</i>		1 498
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	156 908	150 322
Autres produits	194 843	217 017
Total I	47 105 892	47 745 995
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	37 243 024	36 844 121
Variations de stock	-225 171	418 655
Achats de matières premières et autres approvisionnements	103 098	99 272
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 548 575	2 557 157
Impôts, taxes et versements assimilés	685 049	718 677
Salaires et traitements	3 691 992	3 793 314
Charges sociales	1 136 974	1 189 369
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	740 564	748 691
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	80 301	84 376
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 091	19 333
Total II	46 015 496	46 472 964
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 090 397	1 273 031
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	33 174	14 093
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	440	4 020
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	33 614	18 113
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	39 306	51 308
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		57
Total VI	39 306	51 365
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-5 692	-33 252
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 084 705	1 239 779



Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 717	92 117
Sur opérations en capital	100 382	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	2 301	97 951
Total produits exceptionnels (VII)	109 400	190 068
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 891	183 050
Sur opérations en capital	21 619	6 147
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 809	35 498
Total charges exceptionnelles (VIII)	70 319	224 695
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	39 081	-34 627
Participation des salariés aux résultats (IX)	173 553	198 365
Impôts sur les bénéfices (X)	187 442	310 657
Total des produits (I+III+V+VII)	47 248 906	47 954 176
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 486 115	47 258 047
BENEFICE OU PERTE	762 791	696 129
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 020	1 646

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 14 562 167 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 762 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Constructions : 6 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05



 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 208 241 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 494			35 494
Immobilisations incorporelles	35 494			35 494
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	6 785 292			6 785 292
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 683 404		3 398	3 680 006
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 964 708	72 180	77 301	2 959 587
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	219 434	11 725	8 431	222 728
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 600	59 644		67 244
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 392 563	143 549	89 130	14 446 982
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	616 768	102 485	16 410	702 843
- Prêts et autres immobilisations financières	25 216	12 370	8 719	28 867
Immobilisations financières	641 984	114 855	25 129	731 710
ACTIF IMMOBILISE	15 070 041	258 404	114 259	15 214 186

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 224	2 270		35 494
Immobilisations incorporelles	33 224	2 270		35 494
- Terrains	260 594	31 000		291 594
- Constructions sur sol propre	2 899 380	269 023		3 168 403
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 348 689	202 402	3 398	2 547 692
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 135 138	224 320	72 092	2 287 365
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	189 844	11 551	8 431	192 964
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 842 006	738 294	83 921	8 496 380
ACTIF IMMOBILISE	7 875 231	740 564	83 921	8 531 874

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 719 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	28 867	28 867	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	327 922	327 922	
Autres	2 334 239	2 334 239	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 323	28 323	
Total	2 719 351	2 719 351	
Prêts accordés en cours d'exercice	12 370		
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 719		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a établir	4 200
Frs avoirs a recevoir	17 328
Reversements centrale a recevoir	167 700
Etat - produits à recevoir	13 005
Associés interets courus à recevoir	371
Total	202 604



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	459 778	35 498	2 301	492 975
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	459 778	35 498	2 301	492 975
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		35 498	2 301	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		8 311			8 311
Total		8 311			8 311
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		8 311			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 105 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	466 708	466 708		
- à plus de 1 an à l'origine	2 114 348	950 930	1 156 379	7 039
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 817 277	3 817 277		
Dettes fiscales et sociales	1 508 231	1 457 059		51 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	187 471	187 471		
Produits constatés d'avance				
Total	8 105 534	6 890 944	1 156 379	58 211
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	254 131			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	972 675			
(**) Dont envers les associés	1 030			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 113 048	2 113 048	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 113 048	2 113 048	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 898 995		3 898 995
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	42 172 023		42 172 023
Produits des activités annexes	683 123		683 123
TOTAL	46 754 141		46 754 141

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 020 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Fusion Issylec / Galec	16 410	97 382
Amortissements dérogatoires	35 498	2 301
Provision pour litige prudhommal	8 311	
Cession/Rebuts immobilisations	5 209	3 000
Apurement dettes/créances antér.	1 500	3 987
Ecarts de règlements	3 391	2 729
TOTAL	70 319	109 399

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	762 791
+ Impôts sur les bénéfices	187 442
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	950 233
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	33 197
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	983 430

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 084 705	268 647	816 058
+ Résultat exceptionnel	39 081	-13 843	52 924
- Participations des salariés	173 553	67 362	106 191
Résultat comptable	950 233	187 442	762 791
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 59 870 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	492 975
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	492 975
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	279 154
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	279 154
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	59 870
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :

- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille)



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 135 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	116	
Ouvriers		
Total	135	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnements</i>	13 430 256
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	449
Avals et cautions	13 430 705
Engagements en matière de pensions	173 199
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 603 904
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 173 199 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



VIERZON DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : ZAC de l'Aujonnière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

- 3 DEC. 2018

R.C.S. : 322 463 837 RCS BOURGES
SIRET : 322 463 837 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 DECEMBRE 2017)

* Dividendes 325 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 437 790,77 Euros

762 790,77 Euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2014	130,00 €	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2015	130,00 €	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>
2016	130	130,00 € <i>(soit un montant global de 390 €)</i>	130,00 € <i>(soit un montant global de 324 610 €)</i>

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes 325 000,00 Euros

* Réserve ordinaire 437 790,77 Euros

762 790,77 Euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3- 2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2014	130,00 €	130,00 € (soit un montant global de 390 €)	130,00 € (soit un montant global de 324 610 €)
2015	130,00 €	130,00 € (soit un montant global de 390 €)	130,00 € (soit un montant global de 324 610 €)
2016	130	130,00 € (soit un montant global de 390 €)	130,00 € (soit un montant global de 324 610 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

copie certifiée conforme

